INITIATIVES 77
Agence départementale d'insertion

NOTRE OFFRE DE SERVICES

Organisme associé du Conseil Départemental de Seine-et-Marne, Initiatives77 est l'acteur privilégié de l'insertion professionnelle auprès des collectivités locales.

ÉDITO

Initiatives77 vous accompagne dans vos projets pour valoriser votre territoire !

« Organisme associé du Conseil Départemental, Initiatives77 recrute, en priorité, des allocataires du RSA pour travailler dans des secteurs d'activité tels que la rénovation de patrimoine ancien, l'entretien de bâtiments et des espaces verts. Les travaux confiés sont des supports de formation pour les salariés en insertion professionnelle qui sont, également, accompagnés et suivis jusqu'à l'emploi. Ces Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI) permettent d'employer + 300 personnes par an ; à l'issue + de 50 % trouvent une solution positive (CDI ou CDD + de 6 mois) car nous sommes en lien avec les acteurs économiques porteurs d'emplois et d'avenir pour notre département.

Dans le droit-fil des priorités du Conseil Départemental, ces chantiers doivent également répondre au besoin en travaux et en entretien des collectivités locales de Seine-et-Marne. Sur le site de ID77.fr, tous les élus peuvent trouver, notamment avec Initiatives77, une réponse structurée à leurs questions.

En tant qu'élue, je connais les difficultés liées à l'entretien et à l'embellissement du patrimoine de nos communes. Et si les projets sont nombreux, ils sont parfois freinés par diverses difficultés. Initiatives77 se propose de co-construire le projet avec vous, c'est là tout l'intérêt d'un ACI au service des communes et des intercommunalités. »

Sandrine SOSINSKI
Présidente d'Initiatives77
Conseillère Départementale
Maire de Donnemarie-Dontilly

SOMMAIRE

01 L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (IAE)

Qu'est ce que l'IAE ?

SIAE : l'accompagnement vers l'emploi

02 QUI SOMMES-NOUS ?

Présentation de notre association

03 NOTRE OFFRE DE SERVICES

Faire appel à l'un de nos Ateliers Chantiers d'Insertion (ACI)

- Entretien et rénovation du patrimoine bâti,
- Aménagement d'intérieur (locaux et logements),
- Restauration et aménagement du milieu naturel,
- Réalisation de petits travaux de couture et broderie,
- Valorisation de l'économie circulaire et du textile.

Être appuyé dans la mise en oeuvre de la clause sociale

Être accompagné dans le recrutement et l'accueil d'un salarié en contrat aidé

01. L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (IAE)

Qu'est ce que l'iAE ?

« L'Insertion par l'Activité Économique a pour objet de permettre à des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, de bénéficier de contrats de travail en vue de faciliter leur insertion professionnelle. Elle met en œuvre des modalités spécifiques d'accueil et d'accompagnement.

L'insertion par l'activité économique, notamment par la création d'activités économiques, contribue également au développement des territoires. » (Article L5132-1)

SiAE : l'accompagnement vers l'emploi

Les personnes éloignées de l'emploi peuvent être embauchées et accompagnées par une Structure de l'Insertion par l'Activité Économique (SIAE), comme Initiatives77, afin de suivre un parcours en insertion pour :

- Réduire ou résoudre leurs freins sociaux (logement, mobilité, santé…),
- Accroître leur employabilité (savoir-être, formation, mise en situation de travail…),
- Guider dans leur projet professionnel (bilan de compétences, ateliers de recherche d'emploi, conception d'un CV…).

Présentation de notre association

Fondé en 1991, Initiatives77 est un organisme associé du Conseil Départemental de Seine-et-Marne.
Notre mission est de soutenir et promouvoir toutes les actions visant à faciliter l'insertion, en favorisant l'accès à l'emploi, à la formation et au logement.

Partant des **réalités économiques locales** et des **besoins des personnes**, nous contribuons à l'insertion avec :

- Le développement d'Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI) et le recrutement de candidats éligibles à l'insertion,
- L'intermédiation locative et l'accompagnement des sous-locataires,
- La mise en place et la gestion de dispositifs d'insertion (clause sociale, Combo77, suivi des CUI/PEC, suppléance des agents des collèges, Mobilités77…).

Notre priorité est orientée vers les publics relevant de la responsabilité du Département : les allocataires du RSA, les jeunes majeurs relevant de l'Aide Sociale à l'Enfance, ainsi que les individus en difficulté d'insertion et bénéficiant d'autres minima sociaux (ASS, AAH…).

+ de 60
salariés permanents

7
dispositifs portés par nos services

+ de 50
collectivités locales nous font confiance chaque année

+ de 20
Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI) chaque année

+ de 300
salariés en insertion chaque année

+ de 50 %
de sorties vers l'emploi ou la formation

FAIRE APPEL À L'UN DE NOS ATELIERS ET CHANTIERS D'INSERTION (ACI)

Dans le but de privilégier les travaux d'utilité sociale et de contribuer à la valorisation du patrimoine local, Initiatives77 développe des ACI dans les secteurs suivants :

- Entretien et rénovation du patrimoine bâti,
- Aménagement d'intérieur (locaux et logements),
- Restauration et aménagement du milieu naturel,
- Réalisation de petits travaux de couture et broderie,
- Valorisation de l'économie circulaire et du textile.

Pourquoi faire appel à un ACI ?

Faire appel à l'un de nos ACI vous permet de valoriser :

- L'accompagnement et la formation des personnes éloignées du marché du travail,
- La rénovation ou l'embellissement de votre territoire.

Quels sont nos objectifs communs ?

- Prévenir et lutter contre la pauvreté,
- Favoriser l'inclusion et l'accès à l'emploi,
- Participer à la transition écologique,
- Affirmer, ensemble, la démarche de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS).

Comment préparer l'intervention d'un ACI ?

1. Co-construction du projet avec Initiatives77,
2. Validation des estimatifs et signature d'une convention,
3. Lancement du chantier assuré par un Chef de chantier, aussi dit encadrant formateur,
4. Suivi du chantier et bilan de fin d'intervention.

Comment accéder à cette offre ?

Faites votre demande d'intervention sur ID77.fr avec les idendifiants suivants : C72, C73, C74 et C77.

Pour toute question complémentaire, ou nouveau projet, n'hésitez pas à nous contacter au 01 64 87 45 80.

L'Ingénierie Départementale, dit ID77, est constituée du Département de Seine-et-Marne et 6 de ses organismes associés : Act'Art, Aménagement 77, CAUE 77, Initiatives77, Seine-et-Marne Attractivité et Seine-et-Marne Environnement.

ID77 SEINE-MARNE

L'EXPERTISE DÉPARTEMENTALE AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS

C72

Entretien et rénovation du patrimoine bâti

Initiatives77 restaure et améliore le petit patrimoine public : kiosques, murs, lavoirs, chemins, pavage, accessibilité...

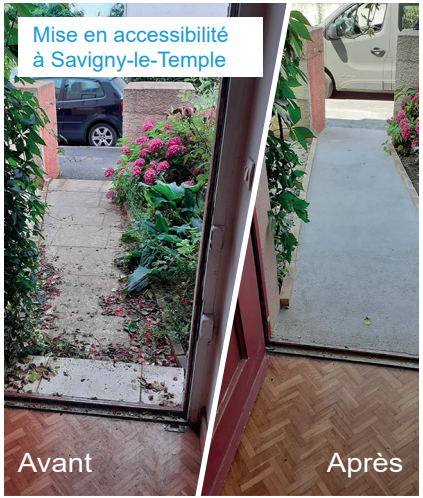

C73

Aménagement d'intérieur

Initiatives77 rénove : locaux, cages d'escalier, logements communaux, écoles, foyers associatifs...

C74

Restauration et aménagement du milieu naturel

Initiatives77 participe à la gestion, la protection et la valorisation de l'environnement : plantations, débroussaillage, création de mobilier urbain…
Nous intervenons également dans les espaces protégés (ENS et zones humides).

Contactez-nous directement

Réalisation de projets sur textile

Initiatives77 propose des services : couture, retouche, réparation, broderie, flocage et up-cycling dans ses ateliers de Nemours et Provins.

Création d'étendards pour les Médiévales de Provins

Réalisation de tote bag pour Initiatives77 et Combo77

Conception de trousses pour une créatrice

Création de guirlandes de fanions pour le festival du Patrimoine « Emmenez-moi… » à Nemours

Contactez-nous directement

Valorisation de l'économie circulaire et du textile

Initiatives77 forme des salariés en insertion au sein de ressourceries, en partenariat avec Tisseco Solidaire, Au Grenier du Loing et le Smetom Geeode.

Ressourcerie le P'tit Grenier à Nemours

Friperie du Grenier à Nemours

Ressourcerie Smetom Geeode à Provins

Retoucherie Tisseco Solidaire à Roissy-en-Brie

Tri textile Tisseco Solidaire à Roissy-en-Brie

ÊTRE APPUYÉ DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA CLAUSE SOCIALE

C38

Initiatives77 appuie les acheteurs dans la mise en œuvre de la **clause sociale** et accompagne les entreprises attributaires des marchés.

En effet, le code de la commande publique impose aux acheteurs de prendre en compte des objectifs de développement durable. Les acteurs publics ont donc l'obligation d'étudier la possibilité d'insérer dans leurs marchés des clauses environnementales, mais aussi des clauses sociales (article L.2111-1).

Pourquoi faire appel à Initiatives77 pour mettre en œuvre la clause sociale ?

Nous apportons un appui technique aux acheteurs publics et privés.

Quels sont nos objectifs communs ?

- Répondre aux besoins de recrutement des entreprises attributaires,
- Favoriser l'accès à l'emploi des personnes rencontrant des difficultés sociales et/ ou professionnelles.

Comment mettre œuvre la clause sociale avec Initiatives77 ?

1. Repérage des ressources du territoire (public demandeur d'emploi, structures de l'emploi et de l'insertion),
2. Analyse des marchés pouvant donner lieu à de la clause sociale,
3. Rédaction des clauses sociales et le calibrage des heures d'insertion,
4. Suivi de la bonne exécution de la clause sociale et évaluation.

Comment accéder à cette offre de service ?

Faites votre demande sur ID77.fr avec l'identifiant : C38.

Pour toute question complémentaire, n'hésitez pas à contacter les facilitateurs d'Initiatives77 au 01 60 44 06 66.

ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS LE RECRUTEMENT ET L'ACCUEIL D'UN SALARIÉ EN CONTRAT AIDÉ

C39

Initiatives77 facilite l'**accueil d'un salarié en contrat aidé** en accompagnant une collectivité ou un établissement public dans :

- La recherche de candidats,
- L'entretien et l'embauche,
- Le suivi et la fin de contrat.

Pourquoi recruter un salarié en contrat aidé avec Initiatives77 ?

Notre accompagnement dans l'accueil d'une personne en contrat aidé vous permet de :

- Simplifier la démarche de recrutement,
- Organiser le parcours du salarié (missions, management et suivi),
- Disposer d'un interlocuteur privilégié.

Quels sont nos objectifs communs ?

- Favoriser l'inclusion et l'accès à l'emploi,
- Affirmer, ensemble, la démarche de l'économie sociale et solidaire (ESS).

Comment recruter un salarié en contrat aidé avec Initiatives77 ?

La mise à disposition de contrat aidé s'organise en 4 étapes :

1. Identification des besoins relatifs au poste,
2. Diffusion de la fiche de poste,
3. Recrutement et accompagnement socio-professionnel du salarié en insertion,
4. Signature de la convention de mise à disposition.

Comment accéder à cette offre de service ?

Faites votre demande sur ID77.fr avec l'identifiant : C39.

Pour toute question complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter au 01 64 87 45 80.

MES NOTES

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION

Cofinancé par l'Union européenne

SIÈGE SOCIAL

49/51 Avenue Thiers, 77000 MELUN
association@initiatives77.org - 01 64 87 45 80

ANTENNE

12 rue Aristide Briand, 77100 MEAUX
meaux@initiatives77.org - 01 60 44 06 66

Sandrine SOSINSKI

Présidente d'Initiatives77

Conseillère départementale déléguée aux affaires européennes et relations internationales

Maire de Donnemarie-Dontilly

Réalisation : Initiatives77, 49/51 Avenue Thiers, 77000 MELUN | SIRET : 38321328700014 | Mars 2025 | Ne pas jeter sur la voie publique.